



## Compte-rendu de la commission de la Commission thématique Patrimoine naturel et Eau

A Valderoure  
12 Juillet 2016

**Personnes présentes :** Julien ALBERT – PNR PA, Julien BANUS – DDTM, Gérard BOUCHARD – Commune des Mujouls, Gabriel BOUILLON – CAPG, Geneviève CAMPODONICO – Conseil de Développement (CdD) du PNR PA, Muriel CARY – PNR PA, Christopher FEENEY – CdD du PNR A, René GILDONNI – Commune de Revest-les-Roches et Vice-Président PNR PA, Jean-Paul HENRI – Commune de Valderoure, Isabelle JÖRH – Commune de Cipières, Marie LE GAL – PNR PA, Laurent LE NY – PNR PA, Stéphane MAILLARD – Commune de Valderoure, référent sur l'eau, Jean-Claude MALAUSA, Conseil scientifique du PNR PA, Létitia MASCLÉ – PNR PA, Eric MELE – Commune de Gourdon et Président PNR PA, Eléonore MUIA – CASA, Carlos NOGUERA – CdD PNR PA, Georges OLIVARI – Maison Régionale de l'Eau, Philippe PONZO – ONF, Marina SAINT-LEGER – CdD PNR PA, Françoise SIMON – CdD PNR PA, Henri SPINI – CEN PACA, Adrien STAQUET – COFOR06, Solange THIERRY – Syndicat Intercommunal des 3 Vallées, Jacques VARRONE – CAPG, Vice-Président PNR PA.

**Personnes excusées :** Jean-Louis BLANC – ONCFS, Patrick CALEGARI – Commune de Roquestéron, Sandrine CHAPELET – Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Tangi CORVELER – LPO PACA, Marion GAYAUD – GCP, Valentine GUERIN – Commune de Tournettes-sur-Loup, Sylvie JOFFRE – SICASIL, Stéphanie LARBOURET – CCAA, Eric MADELEINE – Comité Départemental de Spéléologie, Stéphanie OUDIN – Région PACA, Fabien TOMATIS – Sous-Préfecture.

Accueil par Monsieur HENRY, Maire de Valderoure, et Monsieur MELE, Président du PNR des Préalpes d'Azur et Maire de Gourdon, qui remercient l'ensemble des participants.

Introduction par :

- Monsieur VARRONE, Vice-Président du PNR des Préalpes d'Azur, en charge de la thématique « Patrimoine naturel » au sein du Bureau du PNR. Monsieur VARRONE rappelle les enjeux et les interactions entre biodiversité, forêt, accueil du public dans les espaces naturels et l'eau.
- Monsieur MAILLARD, élu à Valderoure, en charge de la thématique « Ressource en eau » au sein du Bureau du PNR.

Vous trouverez ci-dessous les échanges qui ont émergé lors de la Commission « Patrimoine naturel et eau » 2016. Ils sont synthétisés sous forme de tableau reprenant le bilan des actions réalisées depuis 2015, ainsi que les priorités pour le programme d'action 2017-2018 qui ont été évoquées lors de cette réunion. Vous trouverez également à la suite de ces tableaux récapitulatifs, la synthèse des ateliers participatifs de la Commission.

Éléments issus des échanges au cours de la présentation :

- Monsieur GILDONI, Maire de Revest-les-Roches, rappelle les problématiques dans la rivière Estéron.
- Monsieur BOUILLON, Communauté d'Agglomération Pays de Grasse, remercie le PNR des Préalpes d'Azur pour le travail engagé concernant le Projet Agroenvironnemental Climatique (PAEC).

# Synthèse des actions 2015-2016 pour la Commission patrimoine naturel et eau

Article 1 – Mieux connaître la biodiversité des Préalpes d'Azur pour faire du Parc un observatoire des patrimoines naturels et du changement climatique		
Thématiques	Amélioration des connaissances	
Projets	Etude documentaire	Recensement des sites à enjeux naturels cf. Agroenvironnement
Partenaires	Conseil scientifique du PNR des Préalpes d'Azur, Laboratoire Cultures et Environnements Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge (CEPAM-CNRS de Nice)	SAFER, Région, CA06, Agribio, Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADEAR), Point accueil installation, Département, Etat, Terre de liens, Conseil de Développement et Conseil Scientifique du PNR des Préalpes d'Azur, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), Conservatoire d'Espaces Naturels de PACA (CEN PACA), Conservatoire Botanique National Méditerranéen (CBNMED)
Actions 2015-2016	<p>Recrutement d'un stagiaire documentaliste pour une durée de 3 mois (juin à août). Encadré par le Conseil Scientifique et l'équipe technique du Parc, en partenariat avec le laboratoire CEPAM-CNRS Nice.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un premier recensement des documents existants concernant le patrimoine naturel dans son ensemble sur le territoire du PNR (études scientifiques, dossiers techniques, documents de sensibilisation, ...);</li> <li>Effectuer un classement des ouvrages en différentes catégories;</li> <li>Construire le cahier des charges d'une future base de données sur la recherche documentaire (arborescence, définition de mots-clés, ...)</li> </ul>	<p>Groupe de travail</p> <p>Réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt régional (AMI) sur l'élaboration d'une stratégie foncière et d'usages sur les espaces agricoles et naturels</p> <p>Etudier les possibilités de répondre à un appel à projet FEADER sur des thématiques similaires</p>
Actions 2017-2018	<p>Réaliser une base de données documentaire la plus exhaustive possible et actualisée régulièrement recoupant le plus d'inventaire déjà réalisés (ex : <i>Criquet-hérisson sur plateau de Calern le 11/07/16 par le CEN PACA, inventaires citoyens des zones humides du territoire de la CAPG par le CEN PACA, suivi des invertébrés aquatiques sur l'Estéron par la Maison Régionale de l'Eau</i>)</p> <p>Poursuivre la collecte et la centralisation des données. Se saisir des résultats du rapport de stage afin d'évaluer les secteurs en déficit de connaissances, cibler les secteurs prioritaires à étudier ou à actualiser et compléter avec une campagne d'inventaires naturalistes si des besoins sont identifiés. Etudier les possibilités de financement et/ou de mutualisation de ces inventaires complémentaires. Utiliser les résultats afin de pouvoir accompagner les projets de développement, de valorisation et ainsi que sur la fréquentation des espaces naturels</p> <p>Sensibiliser les différents publics (habitants, élus, acteurs...) au patrimoine naturel local pour faire prendre conscience de la richesse de ce patrimoine remarquable.</p> <p>Accompagner le travail du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement - ancien Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement) sur le recensement des écosystèmes, ainsi que l'étude des services écosystémiques sur le Parc comme territoire « test ».</p>	<p>Mise en œuvre du projet retenu dans le cadre de l'AMI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Recensement et cartographie des sites à enjeux;</li> <li>Animation foncière et accompagnement des communes dans leurs projets;</li> <li>Sensibilisation et création d'outils techniques</li> </ul> <p>Poursuivre les actions qui seront engagées</p> <p>Répondre à un appel à projet FEADER sur ces thématiques et articuler les actions, ainsi que leur financement avec l'AMI.</p>

**Article 1 – Mieux connaître la biodiversité des Préalpes d’Azur pour faire du Parc un observatoire des patrimoines naturels et du changement climatique Article 2 – Maintenir et gérer l’exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire**

Thématiques	Gestion des espèces envahissantes			
Projets	Frelon asiatique	Berce du Caucase	Chenille processionnaire	Favoriser les espèces végétales locales
Partenaires	EPCI, Département, associations, communes	CBNMED, CEN PACA et Département 06, communes, Office National des Forêts (ONF), PNR Verdon, Association Botanique et Mycologique de la Siagne (ABMS)	Département 06, INRA Avignon, communes	Conseil scientifique du PNR, CBNMED, Agence Régionale Pour l’Environnement PACA (ARPE), PNR PACA, CEN PACA, communes
Actions 2015-2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe de travail</li> <li>Actions de sensibilisation et d’information : malle pédagogique, interventions grand public, création d’un document de sensibilisation</li> <li>Participation au recensement des nids et à la diffusion des dispositifs de lutte</li> <li>Formation des référents par commune</li> <li>Proposer l’adoption d’une motion pour le classement du Frelon asiatique en nuisible de catégorie 1 au niveau national, et ceci afin d’appuyer la volonté de déclencher des aides d’Etat pour les actions de lutte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe de travail</li> <li>Chantiers de reconnaissance, suivi et destruction de l’espèce sur les zones touchées</li> <li>Expérimentation et suivi de destruction de la plante par pâturage bovin sur des parcelles agricoles <i>via</i> la mise en place des Mesures Agroenvironnementales Climatiques (MAEC)</li> <li>Rédaction et/ou diffusion d’outils de sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions d’information / sensibilisation du grand public et des communes : conférence, synthèse des connaissances en 2016 à destination des communes, relais d’information des partenaires</li> <li>Dispositif de reconnaissance et de destruction des nids (CD06)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d’un guide technique à la suite du diagnostic réalisé en 2014 (recensement et cartographie des espèces envahissantes sur le PNR) : approche paysagère et contextuelle pour aménager les jardins d’ornement de manière durable en favorisant les espèces locales</li> </ul>
Actions 2017-2018	<p>Poursuivre les actions en cours</p> <p><b>Etendre des actions similaires à d’autres espèces ?</b></p>	<p>Poursuivre les actions en cours, jusqu’en 2020 au moins afin de détruire la banque de graines en dormance (jusqu’à 6-7 ans)</p> <p><b>Etendre des actions similaires à d’autres espèces ?</b></p> <p><b>S’inscrire dans la stratégie régionale de lutte contre les espèces végétales envahissantes élaborées par le CBNMED</b></p>	<p>Poursuivre les actions en cours et informer au mieux les communes</p> <p><b>Devenir un territoire d’expérimentation pour développer les techniques alternatives de lutte ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la diffusion du guide en accompagnant les communes, les EPCI et les acteurs du territoire</li> <li><b>Projets à étudier pour la suite</b> : chantiers participatifs d’aménagement sur parcelles communales, bourses aux graines, développer le label « végétal local », favoriser l’expérimentation, accompagner une pépinière etc.</li> <li>S’intégrer dans un réseau d’actions déjà existantes et créer des liens : Inter-PNR PACA, CBNMED, CEN PACA, EPCI</li> </ul>

**Article 2 – Maintenir et gérer l'exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire**

**Article 3 – Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels**

**En lien avec :**

**Article 24 – Gérer les flux récréatifs en structurant les activités de plein nature**

Thématiques	Gestion de la fréquentation en milieu naturel		
Projets	<b>Recensement de la fréquentation et sensibilisation des visiteurs</b>	<b>Circulation motorisée</b>	<b>Manifestations sportives</b>
Partenaires	ONF, gestionnaires de sites Natura 2000, Département, communes	Département, associations/clubs, ONF, gestionnaires sites Natura 2000, communes	Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Préfecture de Nice, gestionnaires des sites Natura 2000, communes
<b>Actions 2015-2016</b>	<p align="center">Dispositif ambassadeur : <b>2 agents en 2015 → 4 en 2016</b> Groupe de travail « ambassadeurs »</p> <p align="center">Chiffres clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>42 comptages</b> sur <b>6 sites à enjeux</b></li> <li>▪ <b>4337 personnes comptées</b></li> <li>▪ <b>39 tournées</b> de sensibilisation</li> <li>▪ <b>8 interventions</b> extérieures</li> <li>▪ Soit <b>2398 personnes sensibilisées</b> en 2015</li> </ul> <p align="center">Diffusion du guide de bonnes pratiques pour les « activités de pleine nature » réalisé en 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Groupe de travail</li> <li>▪ Diagnostic des activités motorisées sur le PNR</li> <li>▪ Documents de synthèse sur la législation à destination des communes et des élus</li> <li>▪ Accompagnement des communes dans la prise d'arrêtés municipaux</li> <li>▪ Veille et recensement des panneaux B0 et B7b en place sur le PNR</li> <li>▪ Rencontres acteurs et sensibilisation des réseaux de pratiquants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recensement des évènements sportifs inscrits sur le territoire</li> <li>▪ Réalisation d'avis sur les conditions de certaines manifestations, selon les sollicitations</li> <li>▪ Accompagnement de l'INRONMAN Nice : partenariat, groupe de travail, mise en place d'un label des commerçants partenaires, participation au guide de sensibilisation des participants, recueil d'avis des communes, diffusion d'informations sur les fermetures de routes</li> </ul>
<b>Actions 2017-2018</b>	<p align="center">Poursuivre les actions en cours Développer le suivi précis de la fréquentation sur des sites à enjeux (comptage toute l'année)</p> <p align="center"><b>Accompagnement des communes s'il existe des projets d'aménagements sur sites fréquentés et dans la mise en place de systèmes de comptage/régulation ?</b></p> <p align="center"><b>Entamer une réflexion sur des équipes terrain commissionnées / garde-champêtre à mutualiser entre les communes ?</b></p> <p align="center"><b>Réfléchir à la Marque Parc pour les professionnels des « activités de pleine nature » ?</b></p>	<p align="center">Poursuivre les actions en cours</p> <p align="center">Accompagner les projets d'ouverture et de régulation des sites dédiés auprès des communes et avec le Département :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ pour la mise en place et la rédaction des arrêtés concernant la circulation des véhicules à moteur,</li> <li>▪ pour les panneaux d'interdiction de circulation des véhicules à moteur (B0 ou B7b). Etudier la possibilité de pouvoir financer une partie de ces panneaux.</li> </ul>	<p align="center"><b>Développer une stratégie d'accompagnement et d'avis, de manière concertée avec tous les partenaires concernés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Définir les conditions d'accompagnement et d'avis : quels critères ?</b></li> <li>▪ <b>Recenser les outils disponibles, les partager, les mutualiser et les décliner localement si possible : quels outils ?</b></li> <li>▪ <b>Définir les besoins en accompagnement par le Parc sur une ou plusieurs manifestations : quelles priorités ?</b> ➡ cf synthèse de l'atelier participatif « Fréquentation des milieux naturels et manifestations sportives, quelles réponses et positionnement possibles pour le PNR ? »</li> </ul>

**Article 1 – Mieux connaître la biodiversité des Préalpes d’Azur pour faire du Parc un observatoire des patrimoines naturels et du changement climatique**

**Article 2 – Maintenir et gérer l’exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire**

**En lien avec :**

**Article 4 – Enrayer la régression de l’agriculture et du pastoralisme**

**Article 6 – Rechercher et valoriser l’exemplarité environnementale agricole**

Thématiques	Agroenvironnement			
Projets	Projet agroenvironnemental et climatique	Observatoire agricole de la biodiversité	Concours général agricole « prairies fleuries »	Maîtrise foncière cf. Amélioration des connaissances
Partenaires	Région, Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée( CERPAM), Chambre d'agriculture 06 (CA06), Agribio, DDTM, Syndicat Intercommunal et Interdépartemental à Vocation Unique (SIVU) de la Haute-Siagne, ONF, CASA	Réseau national des Chambres d'agriculture, Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)	Conseil scientifique du PNR	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), Région, CA06, Agribio, ADEAR, Point accueil installation, Département, Etat, Terre de liens, Conseil de Développement et Conseil Scientifique du PNR PA, EPCI, CRPF, CEN PACA, CBNMED
Actions 2015-2016	Elaboration du dossier de candidature : le PNR est retenu pour un budget total d' <b>1,5 million d'euros</b> pour la période 2016-2021  <b>2016</b> : diagnostics agro-environnementaux pour les agriculteurs souhaitant s'engager, élaboration des plans de gestion	Mise en place du dispositif Observatoire agricole de la biodiversité (OAB) pour les agriculteurs volontaires  Organisation d'une formation auprès des agriculteurs  Engagement d'une 10aine d'agriculteurs sur différents protocoles	Organisation du concours annuel des « prairies fleuries » sur 4 parcelles agricoles  Participation du gagnant local au concours national au cours du salon de l'agriculture à Paris	Groupe de travail  Réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt régional (AMI) sur l'élaboration d'une stratégie foncière et d'usages sur les espaces agricoles et naturels Le projet prévoit : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recensement et cartographie des sites à enjeux ;</li> <li>▪ Animation foncière et accompagnement des communes dans leurs projets ;</li> <li>▪ Sensibilisation et création d'outils techniques</li> </ul> Etudier les possibilités de répondre à un appel à projet FEADER sur des thématiques similaires  Avis dans les documents d'urbanisme : 8 Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) en cours, PLU Métropole Nice Côte d'Azur et SCOT CASA.

Actions 2017-  
2018

**Création et animation d'un groupe de travail sur l'agro-environnement**

**2017-2021** : poursuivre les engagements, réaliser le suivi annuel puis le bilan  
Etudier les possibilités de préservation de *Serratula lycopifolia*, espèce végétale à très fort enjeu patrimonial, dans le cadre des MAECs, afin que les pratiques agricoles favorisent cette espèce.

Poursuivre les formations et le suivi du projet

Etablir des partenariats avec des scolaires ou des étudiants, afin qu'ils puissent réaliser les relevés directement sur les parcelles agricoles : outil ludique, scientifique (cf « Sciences participatives et sensibilisation au patrimoine naturel »)

Poursuivre le concours

Entamer une réflexion pour alterner avec d'autres concours annuels valorisant les bonnes pratiques de gestion (forêt, pastoralisme, ...)

Mise en œuvre du projet retenu dans le cadre de l'AMI

- Recensement et cartographie des sites à enjeux ;
- Animation foncière et accompagnement des communes dans leurs projets ;
- Sensibilisation et création d'outils techniques

Répondre à un appel à projet FEADER sur ces thématiques et articuler les actions, ainsi que leur financement avec l'AMI.

**Article 1 – Mieux connaître la biodiversité des Préalpes d’Azur pour faire du Parc un observatoire des patrimoines naturels et du changement climatique**

**Article 2 – Maintenir et gérer l’exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire**

**En lien avec :**

**Article 25 – Faire découvrir les Préalpes d’Azur au jeune public par l’éducation au territoire et au développement durable à l’échelon local**

**Article 26 – Sensibiliser les habitants et usagers du territoire à la fragilité des patrimoines**

Thématiques	Sciences participatives et sensibilisation au patrimoine naturel
Partenaires	EPCI, associations, communes, Région
Actions 2015-2016	<p><b>Organisation de formations :</b> auprès des associations au programme participatif « Sauvages de PACA », auprès des agriculteurs pour le dispositif « Observatoire agricole de la biodiversité »</p> <p><b>Création et/ou animation d’évènements :</b></p> <p>Elaboration et animation d’un programme été-automne sur le thème « Ciel et monde nocturne » : 6 évènements dont le Jour de la nuit national Création d’évènements mensuels thématiques : les « Rendez-vous du Parc » dont 6 sur les thématiques du Patrimoine naturel et l’eau sur 2015-2016 Evènements thématiques et participatifs dans la vallée de l’Estéron avec le Conseil de développement du PNR des Préalpes d’Azur Fête du Parc naturel régional des Préalpes d’Azur (Saint-Jeannet 2015, Valderoure 2016)</p> <p><b>Participation à des évènements extérieurs :</b></p> <p>Participation à la fête de la Nature, fête du bio à Collongues, fête de la fraise à Carros, Congrès national de spéléologie, fête du canal de la Siagne</p> <p><b>Accompagnement scolaire et interventions :</b></p> <p>Interventions sur le terrain ou en classe auprès d’étudiants ou scolaires Lancement d’un projet pour 2 classes de collèves sur le thème du monde nocturne, de la pollution lumineuse et des paysages (parcours MEDITES) pour la rentrée 2016 Lancement d’un programme d’éducation pour les établissements scolaires dans la vallée de l’Estéron pour la rentrée 2016</p> <p><b>Réalisation/diffusion de divers documents de sensibilisation :</b> Frelon asiatique, Chenille processionnaire, aménagement végétal, ciel et monde nocturne/pollution lumineuse (exposition photo, petit livret inter-Parc PACA) Magazines interactifs en ligne pour valoriser l’action des « Rendez-vous du Parc »</p> <p><b>Relais local d’information :</b> Observatoire participatif des vers luisants, Observatoire Agricole de la Biodiversité, Sauvages de PACA, etc.</p>
Actions 2017-2018	<p>Poursuivre les actions de sensibilisation engagées</p> <p>Structurer l’implication du PNR dans les dispositifs de sciences participatives (comment le PNR PA doit s’intégrer dans les observatoires participatifs existants ?)</p> <p>Maintenir l’animation territoriale notamment dans la vallée de l’Estéron en se reposant sur les réseaux d’acteurs territoriaux</p>



**Article 1** – Mieux connaître la biodiversité des Préalpes d’Azur pour faire du Parc un observatoire des patrimoines naturels et du changement climatique

**Article 2** – Maintenir et gérer l’exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire

**Article 3** – Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels

**En lien avec :**

**Article 24** – Gérer les flux récréatifs en structurant les activités de plein nature

**Article 19** – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages

Thématiques	<i>Prise en compte des thématiques Patrimoine naturel et eau dans les autres actions du parc</i>	
Projets	<b>Tourisme et activités de pleine nature</b>	<b>Paysage et urbanisme</b>
Partenaires	Région, Europe	Communes, EPCI
<b>Actions 2015-2016</b>	<p>Réalisation d’une étude comparative sur la gestion des canyons (France et Europe) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rédaction de fiches exemples,</li> <li>▪ Recensement des outils et acteurs concernés sur d’autres territoires</li> </ul> <p>Organisation du séminaire « Tourisme et activités de pleine nature » de la Fédération Nationale des PNR</p> <p>Dispositif « Ambassadeurs »</p>	<p>Travail avec les communes sur l’élaboration des documents d’urbanismes et rédaction d’avis / recommandations : 8 PLU en cours, PLU Métropole Nice Côte d’Azur et SCOT CASA.</p> <p>Travail sur la déclinaison du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et des Trames Verte et Bleue (TVB) au niveau local</p> <p>Lancement second semestre 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plan de Paysage sur tout le territoire PNR PA sauf CASA (en cours de finalisation)</li> <li>▪ Observatoire photographique participatif du paysage et notamment en mesure de suivi des travaux d’ouvertures de milieux réalisés (MAEC)</li> </ul>
<b>Actions 2017-2018</b>	<p>Se saisir des outils développés sur d’autres territoires pour les mettre en discussion avec les partenaires</p> <p>Entamer une réflexion sur la gestion des activités de pleine nature aquatiques, notamment dans le cadre de la démarche autour de l’Estéron et de la solidarité amont-aval</p> <p>Mise en œuvre du programme <b>Espace Valléen</b> : stratégie de développement du tourisme durable, dont des actions spécifiques au patrimoine naturel</p> <p>Mise en œuvre de la <b>Marque Parc</b> sur les « prestations touristiques »</p>	<p>Poursuivre et accentuer les actions entreprises</p> <p>Mettre en œuvre les actions prévues dans le cadre du Plan de Paysages</p> <p>Participer à la remise en état des continuités écologiques (TVB)</p>

**Article 1** – Mieux connaître la biodiversité des Préalpes d’Azur pour faire du Parc un observatoire des patrimoines naturels et du changement climatique

**Article 2** – Maintenir et gérer l’exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire

**Article 3** – Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels

**En lien avec :**

**Article 6** – Rechercher et valoriser l’exemplarité environnementale

**Article 7** – Développer une gestion forestière concertée valorisant le potentiel de la filière bois

**Article 12** – Rechercher la sobriété énergétique et valoriser localement les énergies renouvelables compatibles avec les enjeux patrimoniaux

Thématiques	Prise en compte des thématiques Patrimoine naturel et eau dans les autres actions du parc	
Projets	Gestion multifonctionnelle de la forêt	Energie
Partenaires	CERPAM, Fédération de Chasse 06 (FDC 06), CRPF, communes, Association des Communes FOREstières (COFOR)	Inter-Parc PACA, EPCI, communes, Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l’Environnement Nocturnes (ANPCEN)
Actions 2015-2016	<p>Réponse à un appel à projet régional en 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 6 sites pilotes animés par CERPAM, FDC 06, CRPF</li> <li>▪ 1 plan simple de gestion en cours d’élaboration à Collongues, géré par la CAPG ;</li> <li>▪ 1 journée sur la biodiversité en forêt animée par le CRPF, le PNR et la CAPG ;</li> <li>▪ Une première réflexion sur les services écosystémiques a été engagée (Communes forestières, CAPG, CRPF, PNR).</li> </ul>	<p>Accompagnement des communes dans la réduction de l’éclairage public</p> <p>Sensibilisation du grand public sur les impacts de la pollution lumineuse</p> <p>Délibération cadre votée par le Comité Syndical du PNR : « recommandations sur le projet de poste source et l’implantation de futures centrales photovoltaïques au sol » <i>DELIBERATION N°16-D-018</i></p> <p>Sondage auprès des agriculteurs pour la réalisation de diagnostics énergétiques sur les fermes à travers les visites MAEC</p>
Actions 2017-2018	<p>Poursuivre la mise en œuvre du projet</p> <p>Entamer une réflexion sur l’identification, la cartographie des services écosystémiques et leurs paiements</p> <p>Recrutement d’un chargé de mission sur le développement local et l’innovation (automne 2016)</p>	<p>Accompagner les projets de développement photovoltaïque en émettant avis et recommandations</p> <p>Poursuivre les actions de sensibilisation du grand public et des communes sur la réduction de l’éclairage public</p> <p>Projet de création d’une Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) : Parc national du Mercantour, CCAA-PVAM, RNR des Gorges de Daluis</p>

**Dans le cadre de programmes européen LEADER (outil pour le développement rural) des actions sur le patrimoine naturel peuvent aussi être mises en place.**

**Article 8 – Gérer les 6 bassins versants et les milieux aquatiques des Préalpes d'Azur**  
**Article 9 – Connaître pour conserver et valoriser le vaste territoire karstique des Préalpes d'Azur**

Thématiques	Eau			
Projets	« Estéron, l'eau en partage »	Programme de travail sur l'Estéron	Evènements	Révision du contrat de rivière Verdon 2017-2021
Partenaires	Conseil de Développement du PNR PA	Communes, EPCI, Département 06, Région, Agence de l'Eau, PNR Verdon	Maison Régionale de l'Eau, communes	PNR Verdon
Actions 2015-2016	<p>Démarche participative autour de la vallée de l'Estéron pour établir un diagnostic territorial actualisé et partagé par ses habitants, ses élus et ses usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation diagnostic</li> <li>▪ Identification enjeux</li> <li>▪ Propositions d'actions</li> </ul>	<p>Groupes de travail</p> <p>Appropriation de l'étude réalisée par le Conseil de Développement « Estéron, l'eau en partage »</p> <p>Animation territoriale dans la vallée de l'Estéron auprès des communes et des acteurs locaux</p> <p>Réalisation d'un dossier technique visant à la labellisation de l'Estéron en « Rivière Sauvage »</p>	<p>1 « Rendez-vous du Parc » spécifique sur l'écologie d'une rivière</p> <p>1 chantier participatif visant au nettoyage de rives encombrées de déchets</p>	<p>Le PNR PA est concerné par la révision de ce contrat de rivière car il comprend l'Artuby, affluent du Verdon, en partie sur son territoire</p> <p>Participation au Comité de Pilotage et aux réunions de concertation sur le sujet</p>
Actions 2017-2018	<p><b>Conseil de Développement</b> : du rôle d'animateur, devenir un acteur de la mise en place d'un programme d'action sur l'Estéron</p>	<p>Labellisation de l'Estéron en « Rivière Sauvage »</p> <p>Elaboration d'un programme d'action concerté et partagé par tous les acteurs du bassin versant</p> <p>Recherche de financements pour la mise en œuvre des actions</p> <p>Mise en œuvre des actions et animation territoriale en mutualisant avec les partenaires et les actions déjà en place (ex : exposition <i>Aquapedia sur la biodiversité des cours d'eau</i> – Maison Régionale de l'Eau)</p>	<p>Etudier les possibilités d'accompagnement ou de création d'autres évènements similaires</p>	<p>Etudier les possibilités d'actions communes entrant le cadre des futures fiches actions découlant de ce contrat de rivière 2017-2021</p>

## Ateliers participatifs de la Commission patrimoine naturel et eau du 12 juillet 2016

Il s'agit ici de recueillir et de faire la synthèse des propos tenus par les participants lors des deux ateliers organisés. Le document présenté ci-dessous ne fait que relater ces propos en les organisant par thématiques, types de propositions, avis, ... Ces éléments vont orienter la réflexion du PNR PA sur les 2 thématiques abordées.

*Fréquentation des milieux naturels et manifestations sportives, quelles réponses et positionnement possibles pour le PNR des Préalpes d'Azur ?*

**Régulièrement sollicité par les organisateurs, les communes ou les partenaires concernés par des manifestations sportives, le Syndicat Mixte du Parc propose, à l'occasion de cette commission, de réfléchir aux priorités à donner à la mission du Parc pour le programme d'action 2017-2018 à travers les questionnements suivants :**

- L'accompagnement des manifestations sportives doit-il faire partie des actions à mettre en avant à moyen-terme et sous quelles conditions ?
- Quel rôle pour le Parc ?
- Quelle méthode de travail avec les partenaires pour la transmission d'information, le partage et les avis à donner ?
- Quel recensement et quelle saisie des manifestations sportives sur le territoire ?
- Quelles doivent être les modalités de partenariats avec les organisateurs de manifestations sportives ?
- Quels sont les outils existants ?
- Quels seraient les différents outils et scénarios possible d'accompagnement ?
- Faut-il mutualiser et comment mutualiser les outils déjà existants ?
- Quels sont les atouts de notre territoire à souligner ? Lesquels sont à préserver ?

Les échanges ont été riches et assez homogènes quant au constat de la situation et des solutions proposées, les participants ont évoqué :

- L'organisation des manifestations sportives sur le territoire du PNR est un vrai sujet qu'il est important d'aborder de manière concertée ;
- Certaines manifestations ont des impacts sur les milieux naturels ainsi que sur la vie sociale et économique dans les communes rurales ;
- Il s'agit d'un enjeu d'autant plus important, au même titre que la circulation motorisée en espaces naturels, au regard de la prochaine évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la Charte du Parc à l'horizon 2018.

D'après les participants à l'atelier il est donc important :

- De pouvoir avoir une vision claire sur la tenue de telles manifestations, par un recensement régulier et partagé, afin que tous les partenaires concernés puissent avoir accès aux informations nécessaires ;
- De pouvoir émettre des avis le plus souvent possible, même pour information, en ciblant certaines catégories de manifestations sportives :
  - Qui ne sont pas organisées par une Fédération ou un groupement/réseau identifié,
  - Situées en milieux naturels (et non sur routes),
  - Faisant intervenir des activités dites « intensives » (motorisées), par opposition à des activités « douces » (cyclistes, pédestres, ...).
- Et en ciblant certains axes prioritaires pour les recommandations :
  - Date de la manifestation : les périodes « printemps » et « début été » sont sensibles pour de nombreuses espèces à enjeux, il est donc nécessaire d'éviter au maximum la tenue d'évènements en milieux naturels durant cette période ;
  - Le nombre de participants et le nombre de « départs » organisés ;
  - Le respect des habitants et de la faune sauvage en limitant les impacts sonores ;
  - La restitution propre des sites (déchets) ;
  - La sensibilisation des participants au respect des lieux.
- Plusieurs propositions ont émergé, à savoir :
  - La mise en place d'un groupe travail incluant tous les partenaires et des organisateurs de manifestations sportives, pour que les communes du Parc se positionnent sur le sujet à travers un document cadre qui sera soumis au vote du Comité syndical du Parc ;
  - Ce document pourra comprendre des critères d'accompagnement et de recommandations pour ce type d'évènements ;
  - Le groupe de travail sera également le moyen de recenser les outils déjà existants (chartes, éco-pack, labels, ...) et mis en place par les partenaires (EPCI, Département, Région, ...), ainsi que les structures dynamiques dans ce domaine (associations) ;
  - Il serait également intéressant de travailler sur la formation des organisateurs de manifestations sportives au développement durable et au respect des milieux naturels si cela s'avère nécessaire ;
  - Etudier les systèmes de subventionnement de quelques évènements et évaluer la possibilité de travailler avec la structure partenaire sur le cahier des charges associé ;

- Accompagner de manière plus approfondie un ou plusieurs évènements en fonction des possibilités.

D'après ces premiers échanges, il serait intéressant de pouvoir les poursuivre et les approfondir à travers un groupe de travail régulier qui devra se réunir avant le printemps 2017.

### *Comment concrétiser la solidarité amont-aval sur le territoire ?*

**Le travail du Conseil de développement met en avant tout l'intérêt de la solidarité amont-aval pour la préservation du bassin versant de l'Estéron. Par conséquent est proposé de travailler sur ce sujet et de réfléchir aux priorités à donner à la mission du Syndicat Mixte Parc pour le programme d'action 2017-2018 à travers les questionnements suivants:**

- Pointée comme principe fondateur dans tous les documents de gestion sur l'eau, comment concrétiser la solidarité amont-aval sur le territoire ?
- Quels sont les exemples sur les autres territoires pouvant être inspirant pour les Préalpes d'Azur ?
- La solidarité amont-aval peut-elle être seulement financière ? Quels sont les autres recours existant, ou qui pourraient exister ?
- Quels types d'aménagement seraient intéressants à mettre en place contre le risque inondation ? Existe-t-il un besoin d'aménagement ?
- La lutte contre le risque inondation peut-il être le seul moteur de la solidarité ?
- Comment intégrer la notion de période d'étiage ?

*La solidarité amont-aval doit passer et permet la concertation, dans un bassin versant ou un tronçon de rivière, qui connecte les communes entre elles*

Il a été rappelé par les participants que des solidarités sont déjà en place par rapport à des outils techniques existants (SAGEs, études volumes prélevables, PNR, programmes des intercommunalités) et bientôt avec le transfert de compétence GEMAPI.

Les 2 groupes d'échange ont évoqué des pistes différentes concernant la solidarité amont-aval ce qui permet d'enrichir la réflexion :

Groupe 1 :

- La solidarité amont-aval ne doit pas être que financière ou répressive mais doit s'intéresser à la prise de conscience. Faire payer un droit d'accès responsabilisera-t-il les usagers ?
- On parle souvent de consommation de l'espace notamment dans la pratique des activités de pleine nature (APN). Il faudrait accepter que les visiteurs consomment de l'espace, aller au-delà des contraintes de consommation et développer un tourisme de rencontre sur le PNR. Le territoire devra être créatif/inventif pour accueillir ce tourisme de rencontre.
- En s'appropriant leur territoire, les habitants en seront les meilleurs défenseurs, il faudrait leur faire prendre conscience de leur territoire et leur fournir les outils d'appropriation → une plaquette d'information par le biais des distributeurs d'eau adressée à chaque foyer avec l'envoi de la facture d'eau.
- Inventer un autre moyen de voir le territoire. Se saisir de la démarche « L'Estéron, l'eau en partage » et dans le cadre de ce nouveau programme de travail, innover, essayer de travailler différemment avec un concept nouveau et permettre de développer une nouvelle vision de solidarité amont-aval.
- Il faudrait renforcer les volets éducatifs et de sensibilisation (par exemple occuper l'espace du Pont de la Cerise - Estéron - sur ces 2 volets).

Groupe 2 :

- Si de manière volontariste on consacre 10 centimes d'euros par m<sup>3</sup> d'eau consommés, cela permettrait d'affecter à la bonne gestion de l'eau, pour le territoire du PNR, 11 millions d'euros par an. Les villes de Munich, New York et Saint-Etienne ont par exemple mis en place ce type de contrat de territoire.
- Pour les sites problématiques, pour lesquels aucune solution n'est trouvée, envisager que les espaces qu'on n'arrive pas à gérer soient fermés au public et que les autres espaces soient concédées à un privé (exemple d'Auribeau-sur-Siagne).
- Voir comment les caractéristiques de la rivière Estéron et la démarche entreprise pourrait permettre de bâtir un projet environnemental.
- La préservation des zones humides fait partie de la solidarité amont-aval.

Il existe donc **des** solidarités amont-aval.

Il faudra du temps à cette réalisation.